



# UNAFTC

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES  
DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET DE CÉRÉBRO-LÉSÉS

## BULLETIN INSCRIPTION

A retourner à : l'UNAFTC: 89 à 93 rue Damrémont – 75018 PARIS 01.53.80.66.03  
(Accompagné des frais de dossier)  
Ou par fax au 01 53 80 66 04

*Merci de bien écrire lisiblement*

Nom du participant : .....

Etablissement ou service ou GEM

Nom : .....

Fonction dans la structure ou profession .....

Adresse .....

Ville : .....

Code postal ..... Mail : .....

Dossier d'inscription suivi par : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Adhérent à l'UNAFTC : OUI / NON

Intitulé de la formation choisie : .....

Date de la formation choisie : ..... Coût de la formation : .....

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de l'établissement/service)

.....

Nom de l'établissement : .....

Adresse : .....

Code Postal: ..... Ville : .....

Etes-vous un salarié bénéficiant d'un financement par :

- l'employeur  
 un OPCA  
 un OPACIF

Etes-vous un particulier à vos propres frais ?

Oui

Etes-vous bénévole d'une AFTC et/ou d'un GEM ?

Oui

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepter.

Le :

Nom du signataire :

Signature

Cachet de l'établissement/du service





## CONDITIONS GENERALES DE VENTE PAIEMENT DE LA FORMATION – ATTESTATION DE PRESENCE

La fiche de préinscription doit être expédiée à L'UNAFTC accompagnée du montant des frais de dossier.

Votre inscription donne lieu à l'établissement d'une convention en double exemplaire, dont l'un est à nous retourner accompagné du montant intégral de la formation. Une facture acquittée vous sera établie à la fin de la formation. A défaut, l'UNAFTC se réserve le droit de disposer des places retenues. A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à chaque participant.

### ANNULATION

En cas de dédit par l'établissement/le service avant le début de la session de formation, l'UNAFTC facturera des frais d'annulation dans les conditions suivantes :

- Annulation survenant plus de 30 jours avant le début de la formation :

Facturation des frais de dossier de 50 €

- Annulation entre J-30 et J-7 : 50 % du coût total de la formation

- Annulation après J-7 : 80 % du coût total de la formation

- Annulation non signalée : intégralité du coût total de formation

Toute annulation devra être confirmée par écrit, le cachet de la Poste faisant foi.

En cas de force majeure, ou si le nombre des stagiaires est insuffisant, l'UNAFTC se réserve le droit d'annuler la formation, dans un délai maximum de 15 jours avant le début de l'action. La totalité de l'acompte sera dès lors remboursée.

Les candidats non retenus sont inscrits sur une liste d'attente.

### DOCUMENTATION

La documentation sous forme papier et électronique est comprise dans les frais de formation.

### HEBERGEMENT ET RESTAURATION

L'hébergement, la restauration et les transports ne sont pas inclus dans le prix du stage (sauf mention contraire).

L'UNAFTC détient un numéro d'enregistrement de déclaration d'activité en tant que prestataire de formation, conformément aux dispositions de l'article R.6315-6 du code du travail « Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43101 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France ».